

GLOS LA GAZETTE

BULLETIN MUNICIPAL



P 17
SPORT APRES L'ECOLE
ACADEMIE



P 19
LES ARCHERS DU
CŒUR PAYS D'AUGE



P 22
L'UNION BILAN 2020



P4>6

CONSEIL MUNICIPAL
Comptes-rendus



P8

LES TRAVAUX
Travaux réalisés



P12

LE MOT DE L'ÉCOLE



P13

SPORT APRES
L'ÉCOLE ACADEMIE

SOMMAIRE



P14

L'APE



P15

LES ARCHERS
Saison 2018/2019



P17

ENTENTE SPORTIVE
DES 2 VALLÉES
Saison 2018/2019



P18

KARATE DO
Saison 2018/2019



P19

AMICALE DES ANCIENS
COMBATTANTS
Cérémonie du 11 novembre



P28>29

NOUVEAUX SERVICES
À GLOS



P20

L'UNION



P21

SAINT-PAUL EN
VALLÉE D'AUGE



P22>23

CERCLE DES JEUNES
D'AUTREFOIS



P24>25

ADMR



P30>38

LU POUR VOUS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Isak DA COSTA est né le 17 juin
Ezyo BLONDEL est né le 18 juillet
Joy DUMONT BOUDIN est née le 23 novembre

MARIAGE

Mme Camille MOTTIER et M. Romain QUIDOR se sont mariés le 27 juin
Mme Apolline BROUCHOT et M. Augustin SOURDEL se sont mariés le 4 juillet
Mme Margaux PERRIER et M. Jean-Philip FOUREL se sont mariés le 8 août
Mme Adèle DE CATHEU et M. Christophe LANES se sont mariés 5 septembre
Mme Mélanie GLORY et M. Cédric COLLARD se sont mariés le 19 septembre

DÉCÈS

Mme Clarisse HEDREUX née FOUCAULT est décédée le 13 septembre
Mme Jacqueline DAVOUST est décédée le 21 septembre
M. Rémi LUCE est décédé le 30 octobre
M. Guy DE CATHEU est décédé le 18 novembre



Ce numéro est le dernier de l'année 2019 et le dernier de l'équipe municipale mise en place en mars 2014 .

Comme vous pourrez le constater il comporte de nombreuses rubriques, notre souci constant étant de vous donner un maximum d'informations à caractère général et sur notre commune.

A ce sujet , sachez que le site internet de la commune a été complètement revu et mis à jour et qu'il est à votre disposition.

Dans le courant du second semestre nous avons pratiquement achevé la dernière tranche des travaux prévus au budget, notamment :

- La réfection de l'éclairage extérieur de la salle Les Sorbiers, la pose de rangements supplémentaires
- La réfection des plaques au monument aux morts, le marquage au sol de la traverse du bourg
- Des équipements numériques complémentaires, à l'école.

Il ne manque plus que la pose de deux poteaux incendie dans le bourg (ce qui ne devrait plus tarder) pour boucler les travaux programmés.

Avant la fin du mois de décembre nous aurons un débat d'orientation budgétaire : travaux, achats, investissements, afin de préparer le budget de l'année 2020 , et de le voter dans le courant du mois de février.

Dans la gazette de juin nous vous avons parlé du projet de lotissement Les Sorbiers : nous devrions pouvoir déposer le permis d'aménager avant la fin de l'année et commencer la commercialisation au printemps 2020.

Enfin des dates à retenir : la cérémonie des vœux le samedi 11 janvier à 11 heures à la salle Les Sorbiers , et les élections municipales, le premier tour le 15 mars et le second le 22 mars.

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir à la salle Les Sorbiers, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

**Votre Maire
Bernard Broisin-Doutaz**

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET

1. DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX AUX ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Actuellement, les sénateurs du Calvados sont :

- M. Pascal ALLIZARD
- Mme Corinne FERET
- Mme Sonia de LA PROVOTE

Après s'être déclarés candidats, ont été élus à l'unanimité :

- en qualité de délégués titulaires :

- M. Bernard **BROISIN-DOUTAZ**
- Mme Huguette **HOUSSAYE**
- M. Yannick **BOVE**

- en qualité de délégués suppléants :

- M. Arnaud **BOUILLON**
- M. Hugues **LEMAIRE**
- M. Eric **DRILLET**

En conséquence, **les délégués titulaires désignés ou leurs délégués suppléants, en cas d'empêchement de l'un d'eux, prendront part au vote le dimanche 27 septembre prochain** afin d'élire les trois prochains sénateurs du Calvados.

2. RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Après avoir rappelé le rôle et l'importance de la commission communale des impôts directs, M. le Maire a présenté la liste des 24 noms de contribuables Glosiens qui a été établie sur demande de M. le Directeur Départemental des Finances Publiques et qui sera soumise au choix de la **Direction Départementale des Finances Publiques** qui en retiendra 6 titulaires et 6 suppléants.

3. INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

• INFORMATIONS INTERCOMMUNALES :

M. le Maire a informé le conseil municipal de l'élection qui s'est déroulée le 09 juillet 2020, lors du conseil d'installation de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, au parc des

expositions de Lisieux. Les 91 élus communautaires ont, en effet, procédé à **l'élection du président, des 15 vices-présidents et des 15 conseillers délégués pour le mandat 2020-2026.**

François **AUBEY** a été réélu président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

- Sébastien **LECLERC** a été élu 1^{er} vice-président
- Clotilde **VALTER** a été élue 2^{ème} vice-présidente
- Jacky **MARIE** a été élu 3^{ème} vice-président
- Angélique **PERINI** a été élue 4^{ème} vice-présidente
- Frederic **LEGOVERNEUR** a été élu 5^{ème} vice-président
- Jocelyne **BENOIST** a été élue 6^{ème} vice-présidente
- Etienne **COOL** a été élu 7^{ème} vice-président
- Sylvie **FEREMANS** a été élue 8^{ème} vice-présidente
- Dany **TARGAT** a été élu 9^{ème} vice-président
- Danièle **VESQUE** a été élue 10^{ème} vice-présidente
- Bruno **LEBOUCHER** a été élu 11^{ème} vice-président
- Benoit **CHARBONNEAU** a été élu 12^{ème} vice-président
- Sylvain **BALLOT** a été élu 13^{ème} vice-président
- Sandrine **LECOQ** a été élue 14^{ème} vice-présidente
- Eric **BOISNARD** a été élu 15^{ème} vice-président

Ont été élus conseillers délégués : Françoise **FROMAGE**, Thierry **EUSTACHE**, Isabelle **LEROY**, Jean-Paul **SAINT-MARTIN**, Geneviève **WASSNER**, Johnny **BRIARD**, Murielle **GARMOND**, Christian **ANNE**, Léa **VERSAVEL**, Laurent **DELANOE**, Alain **MIGNOT**, Mireille **DROUET**, Didier **PELLERIN**, Fabien **DUMAS** et Benoit **YCRE**.

• INFORMATIONS COMMUNALES :

- UNE PRIME DE 500 EUROS VERSEE AU PERSONNEL COMMUNAL :

Compte tenu de l'investissement de l'ensemble du personnel communal, et ce, dans un contexte particulièrement sensible tenant à l'épidémie du COVID-19, **il a été décidé de leur attribuer, à chacun d'eux, une prime de 500 euros qui sera perçue à la fin du mois de juillet.**

- LE PARKING DU BOURG :

Concernant le parking situé dans le bourg et sa rénovation, M. le Maire a indiqué avoir rédigé une **lettre à destination du Département aux fins d'obtention d'un fonds de concours** compte-tenu, d'une part, des dépenses engagées par la commune alors qu'il était encore propriété du département et d'autre part, de sa forte fréquentation.

- INCIVILITES ET ACCIDENT DE LA ROUTE :

M. le Maire déplore le comportement de certains conducteurs sur les routes de notre commune qui font preuve d'inconscience. De nombreux conseillers s'y associent constatant le danger que ces automobilistes font encourir notamment au niveau de l'arrêt de bus situé route d'Orbec, du chemin de Colandon ou encore route du Sap...

En réaction aux deux accidents simultanés qui se sont produits le 30 juin 2020, route de Courtonne, M. le Maire sollicite du Département, une **limitation de la vitesse à 70km/h sur cette portion ainsi que la mise en place d'une ligne blanche continue.**

- EMPLOI COMMUNAL :

Depuis la fin du mois de juin, M. Alain RICHARD a officiellement quitté sa fonction d'agent communal. En conséquence, le poste qu'il occupait est, aujourd'hui, vacant. Depuis des candidatures spontanées ont été déposées. A la date du 10 juillet 2020, M. le Maire a déjà procédé à deux entretiens. Pour les mois de juillet et août, un habitant du Pont de Glos a été recruté.

Des discussions sont actuellement en cours à propos de l'organisation à adopter s'agissant de la gestion du personnel communal.

- PROJETS EN COURS :

- PROJET « MARCHÉ DE PRODUCTEURS » :

Concernant le projet du marché des producteurs, un questionnaire élaboré par Mme Julie GATINET et M. Selim KEHIL est en cours de distribution afin de connaître les attentes et les envies des producteurs locaux.

- PROJET « MARCHÉ DE NOËL » :

Sur l'initiative de Mme Julie GATINET, un appel aux exposants Glosiens est parue dans la gazette en vue de l'organisation d'un marché de Noël à Glos.

- PROJET « CONCOURS PHOTOS » :

Un projet de concours de photographies est à l'étude.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE

1. INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- INFORMATIONS COMMUNALES :

ECOLE :

La rentrée scolaire qui a eu lieu le 01 septembre dernier s'est parfaitement déroulée et ce dans le respect des règles sanitaires. Le dispositif prévu lors du déconfinement a été maintenu. En conséquence, à la différence des rentrées précédentes, les parents n'ont pu accompagner leur(s) enfant(s) au sein de l'école (à l'exception des enfants en maternelle).

Actuellement, **90 enfants** sont inscrits à l'école de GLOS et se répartissent de la façon suivante :

- PS/MS : 19 élèves
- GS/CP : 26 élèves
- CE1/CE2 : 24 élèves
- CM1/CM2 : 21 élèves

Au cours de l'été, l'employé communal a procédé au rafraîchissement de la peinture des classes des CE1/CE2 et GS/CP.

CANTINE :

La cantine fonctionne très bien : chaque jour, plus de 80 enfants y mangent. Une organisation en deux services a été adoptée.

CENTRE DE LOISIRS :

Cet été, **40 enfants** ont été accueillis au centre de loisirs de Glos dont M. le Maire tient à saluer le travail et l'investissement de sa directrice.

Par ailleurs, il fait état de la problématique récurrente concernant le recrutement des directeurs et animateurs du centre. Il informe le conseil municipal qu'en raison du désistement de dernière minute d'un candidat au poste de directeur, le centre de loisirs a failli ne pas ouvrir ses portes cette année. Il rappelle que le centre de loisirs de Glos a été ouvert chaque été et lors des vacances scolaires depuis 2009 afin de pallier le manque d'infrastructures au sein des communes rurales. Il indique qu'il est impératif de trouver une solution face à cette difficulté de recrutement. En conséquence, une réunion avec l'ensemble des maires des communes membres est prévue



le **24 septembre 2020** à 18h00 à la salle des Sorbiers. La solution qui permettrait de s'assurer de l'ouverture du centre chaque année serait que l'UNCMT embauche un directeur à l'année, ce qui représenterait, a fortiori, un coût supplémentaire pour les communes adhérentes de l'ordre de 8 à 9 euros par jour. M. le Maire précise que les enfants de la commune de Glos ne représentent que 10% des effectifs du centre.

TRAVAUX :

Les travaux suivants sont en cours de réalisation et/ou programmés :

- l'allée menant à l'Eglise
- la sente chemin de Chambray sera réalisée courant septembre/octobre
- les fenêtres de la cantine seront changées à la Toussaint
- les contrôles électriques et gaz avec DEKRA sont prévus
- 2 bandes de roulement en béton seront effectuées également route du Sap

ENTENTE SPORTIVE DES DEUX VALLEES :

M. le Maire indique avoir relancé à plusieurs reprises le club l'Entente Sportive des deux vallées quant à son devenir et à l'occupation du stade. Les relances sont, à ce jour, restées sans réponse.

PARKING DE LA BOULANGERIE :

Concernant le parking de la boulangerie, M. le Maire fait savoir qu'après ses échanges avec le département, il en résulte que l'entretien de ce dernier est à la charge de la commune. Selon les premiers devis reçus, les travaux envisagés sont estimés à 12.000 euros et le département nous octroierait une subvention à hauteur de 80%. M. le Maire indique que ce sera l'occasion d'étudier la problématique du stationnement sur ce parking.

REUNION DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BUDGET :

Comme chaque année, souhaitant voter le budget dès le mois de février, M. le Maire informe le conseil municipal de la réunion de la commission travaux en octobre prochain. Il invite, donc, dès à présent, les conseillers à soumettre aux membres de cette commission les travaux qui leur semblent nécessaires à réaliser. En outre, M. le Maire indique que la commune dispose de la somme de 100.000 euros en trésorerie.

2. LOTISSEMENT LES SORBIERS : ETUDE GEOTECHNIQUE ET DEPÔT DU PERMIS D'AMENAGER

M. le Maire rappelle au conseil que le premier permis d'aménager a été refusé en raison d'une première étude géotechnique insuffisante. Une deuxième étude géotechnique, plus complète, ayant été réalisée et dans laquelle aucun avis négatif n'a été émis, un deuxième permis d'aménager sera déposé prochainement. M. le Maire fait, toutefois, état des règles qui devront être respectées par les pétitionnaires dans le cadre du permis de construire.

3. COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

M. le Maire fait état des différents projets de mutualisation portés par la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie dont :

- la gestion des eaux pluviales :
M. Yannick BOVE, deuxième adjoint, explique au conseil municipal ce qui est demandé aux communes dans le cadre de ce projet et fait état des démarches réalisées.

- investissements numériques :
Aucune avancée n'est à mentionner à l'heure actuelle.

- travaux et entretien voirie :
M. le Maire indique avoir refusé de participer, pour le moment, à ce projet de mutualisation eu égard aux contraintes qui sont susceptibles d'en résulter.

En outre, M. le Maire indique solliciter prochainement une révision du PLUI afin qu'une zone 1AU soit transformée en zone N, l'objectif étant d'aménager, petit à petit, un parc.

4. SPORT APRES L'ECOLE : DOUBLEMENT DES SEANCES

Le sport après l'école, activité créée depuis 2007 et organisée par Emmanuel SERRES connaît un certain succès. En conséquence, compte tenu de l'évolution prévisible des inscriptions, il est proposé un doublement des séances, le mardi soir et le vendredi soir, ce qui représente un coût supplémentaire de 1.850 euros.

Après en avoir discuté, le conseil municipal donne son accord.

5. CESSION DE L'ANCIENNE BENNE DU TRACTEUR :

Etant donné que les documents de la benne du tracteur (1997) dont la carte grise n'ont pas été retrouvés, aucune délibération ne peut être prise concernant sa vente.

6. QUESTIONS DIVERSES

M. Arnaud BOUILLON soulève la difficulté récurrente rencontrée à propos des poubelles qui sont, régulièrement, remplies peu de temps après le passage des éboueurs. C'est une problématique en lien avec la question des déchets des résidences secondaires étant donné que le ramassage des ordures a lieu le jeudi. Depuis que la commune d'Orbec, notamment, a opté pour un système de paiement des déchets de ses habitants, on note une augmentation des dépôts dans nos poubelles communales. Aucune solution viable n'a pour le moment été trouvée.

M. Selim KEHIL alerte sur la problématique du stationnement au niveau du bourg de GLOS. Si en application de l'article R.417-1 du code de la route « en agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation », certaines personnes se stationnent à contre sens sur le parking de la boulangerie, ce qui représente un danger lorsque les véhicules quittent leur stationnement.

Sur question de Mme Sophie CHEVAL à propos du projet de fibre, M. le Maire indique qu'il est toujours en cours.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE

1- INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES :

• INFORMATIONS INTERCOMMUNALES :

- ZAC DES HAUTS DE GLOS :

M. le Maire a débuté ce conseil municipal par un état des lieux concernant l'avancement de la ZAC des Hauts de GLOS dont il ressort, principalement, que la superficie restant à vendre est de 10ha et que les transports LECAMUS qui devaient, initialement, venir s'y installer ont, finalement, renoncé.

- COMMISSION DES GENS DU VOYAGE :

M. le Maire a donné lecture du courriel envoyé par M. Eric **DRILLET**, conseiller municipal et membre de la commission des gens du voyage, absent et excusé, dans lequel il réalise un compte-rendu de la réunion de cette dernière :

- des travaux d'un montant de **1.300.000 euros** seront engagés pour réhabiliter le terrain de la Galoterie (situé près du magasin Bazarland (Lisieux), dans la ZAC de la Galoterie)

- la communauté d'agglomération, à la recherche d'un terrain en hippomobile, aurait trouvé un terrain de 4ha sur la commune de LIVAROT.

- la commune de ST-PIERRE pratique l'habitat adapté pour les gens du voyage

- la question de **l'aire de grand passage** a également été évoquée :

Si les communes de ST-DESIR et de MAROLLES ne semblent plus concernées par ce sujet, **la commune de GLOS fait office de favorite**. En effet, elle semble, aux yeux de la commission (et plus largement de la communauté d'agglomération), la commune la plus pertinente notamment en raison de sa platitude (le terrain concerné est celui qui se situe entre les deux bassins sur la ZAC des Hauts de Glos).

En réaction, M. Eric DRILLET a tenu à évoquer le **risque pour la sécurité, la salubrité mais également la tranquillité publique** que la création de cette aire sur notre territoire impliquerait compte tenu du nombre de caravanes, des manipulations liées au chargement et au déchargement et de la durée que nécessite tant le départ que l'arrivée, ce qui occasionnera, nécessairement, des difficultés de circulation. Il a également souligné **l'impact inévitable que cela aura sur l'activité économique du fait de la hausse prévisible et regrettable de la délinquance** (vols d'énergie et de métaux).

- SEMINAIRE DES EXECUTIFS :

M. Le Maire a fait part au conseil municipal de la tenue le 05 novembre dernier du séminaire des exécutifs en visioconférence dont le sujet principal, qui bien que ce ne soit de la compétence de l'agglomération, a été la **création d'un centre de santé** composé de médecins salariés. Il a été rappelé que le CCAS de la Ville de Lisieux a travaillé et continue de travailler également sur la



mise en place d'un centre de santé au sein de l'espace Victor Hugo dont l'ouverture est prévue au premier semestre 2021.

Si, en l'état actuel, le projet de l'agglomération évalué à 700.000 euros n'a pas été adopté, le vote de la compétence optionnelle pour l'agglomération a été inscrit à l'ordre du jour du conseil communautaire du 03 décembre prochain.

- COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE :

M. Hugues **LEMAIRE**, conseiller municipal et membre de la commission locale d'évaluation des transferts de charge, a fait état des points principaux évoqués lors de la première réunion de cette commission dont notamment l'impact de la COVID-19 pour l'agglomération (coûts supplémentaires et pertes), de la redéfinition éventuelle des points de collecte, de l'augmentation prévisible de la taxe foncière ainsi que de la question relative à la modulation du fonds national de péréquation intercommunale et communales (FPIC) à la situation économique des communes.

- SIAEP DE LA PREBENDE :

M. Yannick BOVE, deuxième adjoint, a informé le conseil municipal des nouveaux élus à la tête du syndicat à savoir M. Michel DESHAIES, conseiller municipal du MESNIL-GUILLAUME et Alain DUTOT, maire de CORDEBUGLE.

Après la présentation de la synthèse de l'exercice 2019, M. Yannick BOVE a indiqué qu'**une augmentation de l'eau pour l'année prochaine à hauteur 3,8% avait été adoptée.**

• INFORMATIONS COMMUNALES :

- TRAVAUX REALISES :

Concernant les informations communales, M. le Maire a souhaité faire le point sur les travaux réalisés depuis le dernier conseil municipal :

- ECOLE :

- **Les fenêtres et la porte de la cantine** ont été changées permettant ainsi une meilleure isolation thermique et phonique.

- Un **vidéo-projecteur** a été acheté par l'Association de l'École de Glos (AEG).

- Le tableau blanc interactif (TBI) sera prochainement déplacé de l'ancien logement vers la classe des maternelles de telle sorte que toutes les classes seront équipées d'un vidéo-projecteur et d'un tableau blanc.

- MAIRIE :

Un nouvel ordinateur, plus performant, a été acheté. L'ancien PC ayant été installé dans le bureau des adjoints.

- SENTE DU CHEMIN DE CHAMBRAY :

A l'heure actuelle, les arbres ont été taillés et le déblayage a été réalisé. Des lampadaires ont également été commandés. La fin des travaux est prévue pour début décembre suite au retard imputable à la défaillance de l'entreprise initiale qui a dû être remplacée.

- LOTISSEMENT DES SORBIERS :

Le permis d'aménager sera, prochainement, déposé.

- VOEUX DU MAIRE :

Les vœux du maire sont, actuellement, prévus le **09 janvier 2020 à la Salle des Sorbiers**. Toutefois, cette date devra être confirmée en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

- DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL :

Sur question de Mme Sandrine **HURE**, conseillère municipale, une réflexion a été menée quant à l'organisation à adopter pour la distribution des colis de Noël qui doit avoir lieu le 07 décembre.

Pour le moment, la solution retenue est une **distribution à la Salle des Sorbiers dans le respect des gestes barrières** (distanciation sociale, circuit entrée/sortie...).

- ACCIDENTS DE LA ROUTE :

Lors du conseil municipal du 10 juillet 2020, M. le Maire déplorait l'inconscience de certains conducteurs sur les routes de notre commune. En réaction aux deux accidents simultanés qui s'étaient produits, route de Courtonne, M. le Maire avait sollicité du département, une **limitation de la vitesse à 70km/h sur cette portion ainsi que la mise en place d'une ligne blanche continue.**

Suite à un premier courrier du 20 juillet 2020, resté sans réponse, M. le Maire a, de nouveau, écrit au directeur des routes du Conseil départemental du Calvados, le 10 septembre, joignant à son courrier la pétition des riverains.

M. le directeur des routes a accueilli favorablement les demandes de M. le Maire de telle sorte que seront mis en place :

- une **extension de la zone de 70km/h** sur une distance de 350 m
- une **ligne blanche** sur 1.700 m

Par ailleurs, il sera demandé aux riverains de procéder à un fort élagage de leur haie voire à leur arrachage, si l'élagage se révélait insuffisant.

- REPONSES AUX QUESTIONS :

M. le Maire a, ensuite, souhaité répondre aux questions qui lui ont été envoyées par courriel par Mme Julie **GATINET**, conseillère municipale.

- Sollicitant la mise en place d'une signalétique jusqu'à son salon de coiffure " Au pré de ma Blonde", M. le Maire a indiqué que des démarches avaient déjà été engagées.

- A propos des aides pouvant être apportées aux entreprises, M. le Maire a indiqué qu'il s'agissait d'une compétence de l'agglomération, les collectivités ne pouvant les soutenir économiquement. Il a rappelé que **le seul levier dont la commune dispose est relatif à la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures dont les entreprises ont bénéficié d'une exonération lors du confinement.** M. le Maire a, également, affirmé avoir visité l'ensemble

des commerces de GLOS afin de prendre connaissance de l'impact de la COVID-19 sur ces dernières.

- Souhaitant savoir ce qui avait été mis en place suite à l'obligation du port du masque pour les enfants à partir de 6 ans, M. le Maire a précisé au conseil municipal l'organisation adoptée au sein du groupe scolaire Charles BAUDELAIRE notamment s'agissant du moment du repas.

- **70 à 80 enfants** mangent à la cantine le midi et sont encadrés par 4 agents communaux

- les CM1 et CM2 mangent dans la cantine et 6 tables ont été installés dans la salle de motricité

- à l'arrivée, les enfants mettent leur masque dans un sac poubelle puis en sortant mettent le masque propre qu'ils ont gardé dans leur poche. M. **le Maire a indiqué que des masques avaient été donnés à l'école pour les enfants.**

- COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE :

M. le Maire a indiqué qu'une gerbe de fleurs avait été commandée et qu'elle sera déposée le 11 novembre, sans public (comme l'impose la note adressée par M. le Préfet du Calvados) par M. le Maire, M. Yannick **BOVE** ainsi que M. Pierre **ANFRY**, président de l'Amicale des Anciens Combattants Appelés et Réfractaires de GLOS, à 09h00

2 - TRESOR PUBLIC : DELIBERATION POUR LES DEPENSES LIEES A L'ARTICLE 6232

Suite aux directives du comptable public, les communes doivent préciser les dépenses intégrant l'article « fêtes et cérémonies ». En conséquence, une délibération a été prise en ce sens afin d'y lister notamment les frais de repas, les fleurs, les présents offerts lors des naissances et décès, l'organisation des manifestations culturelles et sportives et les frais de location y afférents, les frais d'annonce...

3 - POINT SUR LE CENTRE DE LOISIRS :

Comme annoncé lors du dernier conseil municipal, une quarantaine de maires ont été conviés à la Salle des Sorbiers le 23 septembre dernier afin

de réaliser un état des lieux sur la situation du centre de loisirs et de répondre, notamment, à la problématique du recrutement de son personnel.

Lors de cette réunion, les éléments suivants ont été évoqués :

Le centre de loisirs de GLOS a été créé en 2009 sur proposition de M. BROISIN-DOUATZ, Maire de GLOS, après que la mairie de LISIEUX ait pris la décision de ne plus accepter d'inscriptions d'enfants hors commune. La commune de GLOS a alors pris contact avec l'UNCMT afin d'organiser un accueil de loisirs pour les vacances d'été dans les locaux du groupe scolaire.

Depuis l'été 2009, la commune de GLOS a accueilli les enfants de près de 40 communes (de Lintercom de Lisieux mais également hors périmètre). Afin de pallier les charges financières supportées par la par jour et par enfant pour les années suivantes. Ce montant n'a jamais été réévalué malgré l'augmentation des charges (personnels, fluides, hébergement du personnel d'animation, installation du centre, conventionnement avec l'UNCMT à hauteur de 3.000 euros par an).

La communauté d'agglomération n'a pas la compétence concernant l'accueil de loisirs. Lintercom versait par jour et par enfant. Celui-ci continue à être versé par la communauté d'agglomération sur la base des chiffres fournis en 2016 pour les 33 communes du périmètre de Lintercom uniquement (Lintercom /jour/enfant du fonds de concours viennent diminuer le montant des factures dues par les familles.

Depuis les 2 dernières années de fonctionnement, nous rencontrons, à GLOS et à COQUAINVILLIERS, des difficultés de plus en plus importantes de recrutement du personnel d'animation, et notamment pour le poste de directeur ou directrice de centre, en raison du faible volume horaire proposé. A plusieurs reprises, les centres ont failli ne pas ouvrir leurs portes, et d'ailleurs, le centre de Coquainvilliers a dû suspendre son accueil faute de personnel.

Le service public que nous rendons sur le territoire depuis maintenant plus de 10 ans doit permettre aux familles de pouvoir s'organiser pour la garde de leurs enfants, et nous ne pouvons pas continuer à délivrer un service qui ne permettrait pas aux familles d'être assurées de ce moyen de

garde. En parallèle, le fait de changer de personnel de direction pour chaque période de vacances ne favorise pas la qualité du service apporté, puisque nous devons ensuite travailler dans l'urgence sur les programmes d'activité.

Le centre de GLOS et COQUAINVILLIERS fonctionnera jusqu'aux vacances de la Toussaint 2020 et il conviendrait pour l'exercice 2021 (vacances de février) de démarrer une nouvelle organisation permettant de pérenniser le poste de direction, qui structure l'ensemble de l'accueil de loisirs sur les 2 communes. L'option la plus probable serait l'embauche par l'UNCMT d'un directeur ou d'une directrice sur un poste permanent, ce qui aura pour effet de majorer la participation financière des communes adhérentes de manière significative. Mais c'est pour le moment la seule solution qui permette de continuer à offrir aux familles résidant dans les communes rurales du territoire, une solution d'accueil de loisirs pour la majorité des vacances.

Lors du conseil, M. le Maire, après avoir mis en avant les difficultés qui étaient liées à l'organisation d'un centre de loisirs, a souligné que l'embauche par l'UNCMT d'un directeur ou d'une directrice sur un poste permanent représenterait une **hausse significative** du coût pour les collectivités à hauteur de 30.000 euros. En effet, les communes devraient contribuer à hauteur de **25 euros par jour et par enfant** contre 4 euros auparavant. Si certaines communes ont répondu favorablement, nombreuses sont celles qui ont refusé ou décidé d'en délibérer au sein de leur conseil municipal. M. le Maire a tenu à rappeler au conseil que **90% des enfants du centre de loisirs étaient extérieurs à la commune de GLOS voire même hors de l'agglomération.**

C'est la raison pour laquelle, en parallèle, des discussions ont été menées avec la nouvelle municipalité de LISIEUX dont Sébastien Leclerc, maire, et Cindy Mangeant, deuxième adjointe, afin qu'un centre de loisirs sur LISIEUX soit également ouvert aux enfants provenant des communes extérieures.

Si lors d'une première réunion, le projet envisagé n'est pas apparu satisfaisant, à l'issue d'une seconde réunion, il a été proposé :

- un **accueil des enfants le mercredi** dès le mois de janvier 2021
- un **accueil de 40 enfants** pendant les petites vacances
- un **accueil de 70 enfants** pendant les grandes vacances

Et ce, en contrepartie d'une contribution de 4,50 euros par jour et par enfant à la charge des communes pour les enfants provenant de communes extérieures à LISIEUX.

Cette question qui devra être abordée lors du prochain conseil municipal de LISIEUX pourrait, en cas d'adoption du projet, mettre un terme à l'ouverture du centre de loisirs de GLOS.

4 - PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX : ETAT DES LIEUX POUR L'EXERCICE 2021

Après réunion de la "commission travaux", une liste des travaux envisagés a été élaborée et communiqués à l'ensemble du conseil municipal :

- **archivage des documents** (gestion électronique)
- réfection des **grilles et du portillon du cimetière**
- restauration des **portes de l'Eglise**
- montée de **l'escalier de l'ancien logement**
- réfection du **parking du bourg** pour lequel nous avons obtenu une subvention du conseil départemental du Calvados à hauteur de 80%
- réfection du **trottoir de la route d'Orbec**
- **marquage des passages piétons**
- réfection de la **voirie et du parking du chemin de Judée**
- le **remplacement des lampadaires** (ampoules à LED)
- **reprise de concessions** en sachant qu'une reprise de concession représente un coût de 600 euros minimum
- la **création/réfection de poteaux incendie** notamment chemin de Courtonne
- achat de **meubles** pour le bureau des adjoints
- achat d'un **lave-vaisselle** pour la cantine
- création d'un **City-park au stade de Glos** en notant qu'après déduction des subventions auxquelles la commune peut prétendre, 20% du montant des travaux resteraient à la charge de la commune

- achat de **2 défibrillateurs** (pour la salle des Sorbiers et pour le stade de Glos)

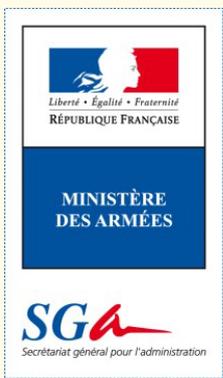
5 - QUESTIONS DIVERSES

M. Arnaud **BOUILLON**, conseiller municipal, a fait part au conseil de difficultés concernant la voirie, chemin de COLANDON ; un riverain ayant eu sa barrière abîmée.

La difficulté liée au véhicule unique et qui doit être partagé entre les deux agents communaux a également été évoquée.

Sur question de Mme Natacha **TOSSER**, conseillère municipale, M. le Maire a indiqué que la borne électrique située sur le parking de l'Eglise était devenue payante.

Séance levée à 20h00.



Vous venez d'avoir 16 ans ceci vous concerne

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs



Tous les jeunes Français, garçons et filles, ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la JDC environ 1 an après.

Alors dès vos 16 ans rendez-vous auprès de votre mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille



MINISTÈRE DES ARMÉES

SGa
Secrétariat général pour l'administration

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires

1

L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})

2

Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes (www.service-public.fr)

3

La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous sur majdc.fr. Vous pourrez ainsi :

- ◆ Découvrir ce qu'est la JDC
- ◆ Télécharger votre convocation
- ◆ Changer la date de votre JDC
- ◆ Être guidé jusqu'au site de convocation
- ◆ Télécharger votre attestation à l'issue de la JDC en cas de perte du certificat remis

2 à 4 mois après votre recensement sont nécessaires avant de pouvoir créer votre compte (délai pour que vous soyez connu des services du CSN) mais pour être automatiquement alerté de cette possibilité il vous suffit de laisser une adresse mail lors de votre venue en mairie.

Pour tout renseignement contactez le Centre du service national de Caen :



09 70 84 51 51

Lundi au jeudi : 09h à 11h 45

Vendredi : 09h à 12h - 13h30 à 15h30

Pas d'accueil public



csn-caen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

majdc.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

Secrétariat général pour l'administration
Direction du Service National et de la JDC



LES TRAVAUX

TRAVAUX À LA SALLE LES SORBIERS





2019-2020
Accueil
de loisirs

Glos

3/12
ANS



VACANCES AUTOMNE-HIVER-PRINTEMPS-ÉTÉ



TARIFS VACANCES

Les enfants seront accueillis de 7 h 30 à 9 h 30 et de 17 h 00 à 18 h 30 dans les locaux de l'école de Glos

Frais de dossier annuel : 9 € par enfant

Des aides diverses peuvent être accordées : voir auprès des employeurs et du CCAS de votre commune.

TARIFS VACANCES

| | RÉGIME GÉNÉRAL CAF | RÉGIME MSA |
|-------------------------------------|--------------------|------------|
| | 1 journée | |
| Quotient Inférieur ou égal à 620 € | 15,96 € | 16,88 € |
| Quotient entre 621 € et 900 € | 17,88 € | 17,88 € |
| Quotient entre 901 € et 1399 € | 18,88 € | 18,88 € |
| Quotient supérieur ou égal à 1400 € | 19,88 € | 19,88 € |

L'accueil est ouvert aux enfants de la commune de Glos et des communes partenaires. Les enfants hors communes seront accueillis dans la limite des places disponibles.

NOS OBJECTIFS EDUCATIFS

Proposer aux familles un accueil sécurisant et adapté à leurs enfants, afin de répondre, non seulement au besoin de garde qu'elles rencontrent mais également aux demandes de loisirs des enfants.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

- Le centre de loisirs est un lieu d'éveil, de découverte, d'expérimentation et de créativité permettant à l'enfant de s'épanouir dans un cadre qui assure sa sécurité physique et morale.

Favoriser le vivre ensemble et la citoyenneté

- Le centre de loisirs permet, d'apprendre différemment à vivre ensemble, de trouver sa place dans le groupe, d'apprendre à vivre avec l'autre, de prendre des initiatives, de donner son opinion, d'apprendre à partager, à décider ensemble, et de développer sa confiance en soi.

Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

- Les parents sont inclus dans le dispositif, l'équipe d'animation sera attentive à mettre en place une relation basée sur la confiance, l'écoute mutuelle et la communication.

Favoriser l'accueil de tous les enfants

- Permettre l'accueil de tous les enfants sur l'accueil de loisirs éducatifs en garantissant la continuité éducative et le respect de leur rythme de vie. Les temps de vacances devraient être vécus par les enfants comme une étape, un changement pour contribuer à leur évolution, pour grandir et pouvoir profiter de ce temps afin de peut être se « montrer différemment ».

Ces objectifs permettront à l'enfant de devenir un citoyen responsable, respectueux, autonome et épanoui.

PETITES VACANCES

Automne : du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019

Hiver : du lundi 17 au vendredi 21 février 2020

Printemps : du mardi 14 au vendredi 17 avril 2020

GRANDES VACANCES

Du lundi 6 juillet au vendredi 21 août 2020

A savoir : le centre de loisirs de Coquainvilliers, est ouvert chaque deuxième semaine des petites vacances



UNION NORMANDE DES CENTRES MARITIMES ET TOURISTIQUES

Mairie de Glos

02 31 62 70 43

mairie-de-glos@wanadoo.fr

Ouverture : lundi de 10 h à 12 h/mardi et vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30/jeudi de 15 h 30 à 17 h 30

UNCMT

Tél. 02 31 46 80 40

4 avenue du Parc Saint André - 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

WWW.Uncmt.FR

contact@uncmt.fr

Suivez-nous sur Facebook®

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h15

L'UNCMT vous recommande son partenaire



Protéger est un métier

Association de Tourisme agréée : n°IM 01420009 - Agrément Education Nationale et Cohésion Sociale. Décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyage ou de séjour (J.O. du 17 juin)



LE MOT DE L'ÉCOLE



CETTE RENTRÉE 2020 S'EST DÉROULÉE SEREINEMENT, DANS UN CONTEXTE DE MAINTIEN DES PRÉCAUTIONS SANITAIRES INSTAURÉES AU PRINTEMPS DERNIER. LES ENFANTS ET LES PERSONNELS DE L'ÉCOLE SONT DÉJÀ RODÉS AUX GESTES BARRIÈRES ET AU PROTOCOLE DEPUIS LE MOIS DE MAI, TOUT S'EST DONC BIEN DÉROULÉ.

L'école compte à ce jour 90 élèves. 19 PS/MS, 26 GS/CP, 24 CE1/CE2 et 21 CM1 CM2. L'équipe reste inchangée avec la présence de Mmes Planut, Collin-Guérin, Speckens et de M. Maucarré sur les postes de titulaires. Mme Lepierres assure désormais le remplacement de Mme Speckens le vendredi sur son temps partiel en plus de la décharge de la direction de M. Maucarré du lundi. Nous accueillons cette année M. Morand qui assure le temps partiel de Mme Collin Guérin en maternelle.

L'équipe municipale reste également inchangée avec Mme Michel à la cantine et à la garderie, Catherine et Angélique nos deux ATSEM en maternelle, Géraldine et Elisabeth nos agents d'entretien.

Les projets d'intervention extérieure et de sorties sont pour le moment suspendus, mais ils pourront vraisemblablement être réenvisagés au premier semestre 2021.

Comme annoncé dans la gazette précédente, grâce aux financements conjoints de l'AEG et de la mairie, toutes les classes bénéficient désormais d'un vidéoprojecteur. Le Tableau Blanc Interactif a été restauré et se trouve désormais dans la classe maternelle, pour le plus grand plaisir des élèves de PS/MS et de leurs enseignants. Avec l'arrivée des nouveaux ordinateurs portables compacts performants pour les enseignants, des 4 tablettes Ipad, de l'ENT ONE et des caméras HUE l'an dernier, notre école confirme son orientation pédagogique vers l'utilisation courante de ces nouvelles technologies et reste l'un des établissements les mieux équipés du secteur sur le plan du numérique.

Le deuxième confinement d'Octobre et le renforcement du protocole sanitaire d'accueil ont vu l'arrivée des masques pour tous les élèves à partir du CP, le masque étant proscrit en maternelle. Nous avons été très agréablement surpris par le comportement exemplaire des enfants qui le gèrent finalement très bien, le gardant parfois jusqu'à 10 heures par jour, y compris en récréation, sans s'en plaindre et sans y toucher, sans que leur travail en classe ou leurs facultés en soient affectés, le supportant finalement mieux que certains adultes... L'équipe enseignante tenait à se montrer rassurante sur ce point.

A l'heure actuelle nous ne savons pas encore si cette mesure sera maintenue au delà du confinement/déconfinement progressif annoncé par le gouvernement. Nous vous tiendrons bien évidemment informés dès que nous en saurons davantage, cela dépendra de l'évolution de la situation sanitaire du pays.

Toute l'équipe enseignante et municipale souhaite à tous les habitants de Glos de bonnes fêtes de fin d'année dans ce contexte si particulier.

Prenez soin de vous et de vos proches !

**Le Directeur,
Nicolas MAUCARRE**

SPORT APRES L'ECOLE ACADEMIE



POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE, CE SONT 32 ENFANTS DE L'ÉCOLE DE GLOS QUI PARTICIPENT AUX COURS DU MARDI ET VENDREDI DE 16H45' À 18H.

Sur les photos vous pouvez voir les jeunes en train de s'initier au tir à l'arc, sur une seconde, d'autres s'échauffent en faisant des gammes variées avant d'attaquer la partie principale de la séance, sur une troisième, les enfants participent à une partie de poules/renards/vipères au stade, nous avons Clément de l'école de Glos et Louis de l'école de Beuvillers qui sont associés lors d'une partie de pétanque en doublette, ils sont bien concentrés pour voir s'ils ont bien le point, il y a aussi une photo avec monsieur le maire lors de notre passage devant la Mairie.

L'année 2020 est marquée par l'apparition du Covid 19, les enfants ont repris en septembre, mais à l'heure où je vous écris nous sommes à l'arrêt, en espérant que nous puissions reprendre le plus tôt possible pour le bien-être de tous !

Notre association sportive «Le Sport Après l'Ecole Académie» accueille une quinzaine de jeunes pousses de l'école.

Le mercredi matin, les enfants viennent participer aux activités à la salle des Sorbiers de 9h à 12h.

Nous avons organisé un petit stage de deux après-midis pendant les vacances de Toussaint, il a permis à 15 enfants de courir, sauter et lancer.

Nous avons participé à un concours de pétanque le 24 octobre à Orbec, belle expérience et découverte pour nos jeunes passionnés !

Prenez soin de vous.

Amicalement et Sportivement,

Emmanuel SERRES

Pour avoir plus de renseignements, vous pouvez me contacter.

Tel: 0611280175

Mail: eserres6@gmail.com



**Nous avons le plaisir
de vous présenter
la nouvelle équipe de l'APE
et ses membres actifs.
Si vous souhaitez rejoindre
nos rangs, n'hésitez pas,
ensemble,
nous sommes plus fort 💪**

Président : Alain SOLER → 07.60.12.99.60
Trésorier : Aurélien RIVIÈRE → 06.73.73.36.41
Secrétaire : Maëva PARMENTIER → 06.24.15.49.60

**Programme des manifestations
organisées pour cette année 2020-2021
à reconfirmer étant donné
la crise sanitaire :**

Décembre : tickets à gratter 100% gagnants
Janvier : grille de galettes des rois
Mars : vente de tabliers & sets de table
Avril : randonnée pédestre
Mai : foire à tout
Juin : concours de pétanque
tickets à gratter 100% gagnants
Kermesse



LES ARCHERS DU COEUR PAYS D'AUGE

LA SAISON 2020/2021



Tout avait particulièrement bien commencé en cette saison 2020/2021 de tir à l'arc avec une reprise de l'activité à l'issue du forum des associations

de Lisieux du 05 Septembre. La mise en quarantaine du confinement enthousiasmait les adhérents et rapidement l'effectif de l'association retrouvait son niveau de l'année passée à savoir une cinquantaine de membres. La saison sportive elle aussi démarrait sur les chapeaux de roue avec 8 podiums au concours de Argences le 15 octobre.

La mise en place successive du couvre feu et du confinement ont stoppé net cette dynamique avec l'arrêt des entraînements et l'annulation de tous les concours de la saison hivernale.

Il en faudra plus, il en faudra nettement plus pour briser notre envie et notre passion.

Le lien entre les membres du club sont forts et notre blog (<http://acpapaysdauge.blogspot.com/>) y contribue de manière significative. La plupart ont une aire d'entraînement chez eux et malgré des conditions climatiques qui n'ont rien à voir avec celles de Nice, les lâchers de flèches y sont nombreux. En définitive, tous sont prêts à rejoindre les concours dès que la sortie de crise sera effective, sans doute en février. La saison estivale se profile et permettra à chacun d'assouvir sa soif de blason.

Il en faudra vraiment beaucoup pour nous mettre à genoux Qui n'est vraiment pas une position pour pratiquer le tir à l'arc.

COURTONNEGLOS KARATE DO

LA SAISON 2018/2019

LE CLUB DE KARATÉ SE PORTE BIEN



Malgré une fin de saison un peu particulière avec la période de confinement et les compétitions fédérales annulées, notre début de saison s'était voulu prometteur.

En effet, nous comptons un nouvel arbitre au sein de notre club, Morgan a été reçu arbitre départemental kata et kumité à Forges Les Eaux lors d'un championnat de Normandie.

Aux championnats de Normandie, Morgan Isaac s'est classé 1^{er} en kata et 2^e en kumité, Noa Isaac 2^e en kata, Charlotte Jouanne 1^{ère} en kata, Vincent Sipion s'est classé en combat à la Coupe de France Shukokai et Anni Pithon 5^e en kata.

Charlotte a également participé à la Coupe Départementale de Body karaté à Lisieux où elle s'est classée 1^{ère} en individuelle, Gwenaëlle 3^e et en équipe Margot et Mélanie 1^{ère}.

Le club a repris ses cours en septembre tous les mardis soir pour une nouvelle saison.

COURTONNEGLOS
KARATE DO

PITHON Véronique - secrétaire
28 Rue du Général de Gaulle
14290 ORBEC
Tél : 06.35.43.35.31

Au pré de ma Blonde

14 rue de la Gare - 14100 Glos
06.88.63.48.89

Salon de coiffure Naturel
Visagiste Bien-être
Colorations végétales
Soin aux plantes, Massages ...



La chevelue 25 €
La garçonne 16 €
La colorée 45€

....

Plus d'infos sur :
www.aupredemablond.com
sur Facebook ou Instagram



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

RÉFRACTAIRES ET APPELÉS DE GLOS ET BEUVILLERS

JOURNÉE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE 2020 RELATIVE À LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE ET DE LA PAIX ET D'HOMMAGE À TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE



Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie du 11 novembre 2020 s'est déroulée en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation. Pierre ANFRY, Président de l'Association des Anciens Combattants réfractaires et appelés de GLOS-BEUVILLERS, Bernard BROISIN-DOUTAZ, Maire de GLOS et Yannick BOVE, Adjoint au Maire ont procédé au dépôt de gerbe au monument aux morts de GLOS. Cette cérémonie n'était pas ouverte au public.





L'UNION

BILAN 2020

LE 28 MARS DINER SPECTACLE :

Pour la seconde fois, cette soirée aux couleurs et mets de l'Italie avec la troupe D raisonnable fut annulé pour les normes sanitaires mais ce n'est que parti remise.



Location de la salle
des fêtes au 02 31 62 63 88
220 € pour le week-end
110 € pour une journée
en semaine
1 € du couvert

LE 20 SEPTEMBRE 2020 : MARCHÉ VERTE



Nous avons conçu 7 parcours différents dans Glos afin de nettoyer notre beau village, avec des parcours faciles, sportifs, courts, longs ...

En partenariat avec  que nous remercions encore une fois pour leur don en fourniture.

Cécilia et Alexiane avaient prévu une exposition informative sur la vie des déchets.

Nous avons élu l'équipe :

- au sac de déchets le plus lourd (qui s'est vu remettre un magnifique trophée conçu par Alain)
- mais aussi le déchet le plus insolite



POUR 2021 :

Ne sachant pas trop comment la situation sanitaire aura évolué nous avons pris la décision de ne pas faire de fête du village traditionnelle mais plutôt une après-midi soirée animée.

SAMEDI 7 AOÛT 2021

A partir de 14 h retrouvez **un marché artisanal** avec des acteurs locaux, artistes, artisans ...

Si vous souhaitez exposer 06.88.63.48.89

Restauration sur place, animations ...

23 h Feu d'artifice



HOMMAGE À GUY DE CATHEU.

Pour finir nous ne pouvons pas clôturer ce mot sans un sincère hommage à notre ancien trésorier Monsieur Guy De Catheu. Il est un des piliers historiques de cette association car dans les années 70 il avait remis sur pied l'Union qui avait été délaissé. Il a été plus d'une quarantaine d'année au service, il manipulait les chiffres mais avait plus d'une corde à son arc. Tantôt couturier, tantôt cuisinier... Nous avons tous en mémoire des souvenirs de ce grand monsieur qui nous a permis à tous de vivre de nombreux moments merveilleux. Merci à vous.



MEILLEURS
vœux

Nous vous souhaitons de beaux vœux de fin d'année
et surtout prenez bien soin de vous !



Saint-Paul en Vallée d'Arge PAROISSE DE LISIEUX

EGLISES DE LISIEUX - SAINT DESIR – COQUAINVILLIERS - HERMIVAL LES VAUX - OUILLY LE VICOMTE – ROCQUES - BEUVILLERS - GLOS
RELAIS DE L'ORBIQUET BEUVILLERS – GLOS

ALLONS À LA CRÈCHE !



« Allons là-bas, à Bethléem et voyons cette parole qui se réalise pour nous » (cf. Lc 2, 15). Pour aller à la crèche, comme les bergers, pour voir cet enfant nouveau-né, c'est effectuer une démarche par laquelle nous sortons de nos habitudes de pensée et de vie. C'est effectuer une démarche qui nous fait dépasser le monde purement matériel pour arriver à l'essentiel, au-delà, vers ce Dieu qui est venu vers nous. Comme les bergers, nous voulons prier le seigneur enfin qui nous donne la capacité de dépasser nos limites ; afin qu'il nous aide à le rencontrer en ce jour de Noël où lui-même rencontre l'homme dans son humanité. Dieu s'est fait homme : en Jésus toute la divinité et toute l'humanité sont réunis pour ne plus jamais se quitter.

Allons là-bas, à Bethléem : c'est avec cette parole que nous nous disons les uns aux autres : « ne passons pas seulement

à côté de l'église, ne pensons pas seulement à la venue de Dieu parmi nous ; mais allons à la crèche, allons prier auprès de celui qui nous donne la paix. Prions pour qu'il y ait la paix.

Les bergers sont partis en hâte. Une sainte curiosité et une sainte joie les poussaient vers la crèche. Nous aussi, ayons cette attitude ; aujourd'hui, Si Dieu ne fait pas partie de nos réalités urgentes, si nous pensons les choses de Dieu peuvent attendre, faisons le pas qui nous permet de le rencontrer et de le prier pour qu'elle vienne la paix. Prions-le afin que la sainte curiosité et la sainte joie des bergers nous touchent nous aussi en ce moment, et allons donc avec joie là-bas, à Bethléem – vers le Seigneur qui, aujourd'hui aussi, vient de nouveau vers nous.

En cette nuit de Noël, tandis que nous contemplons l'Enfant Jésus qui vient de naître et d'être déposé dans une mangeoire, nous sommes invités à réfléchir. Comment accueillons-nous la tendresse de Dieu ? Est-ce que je me laisse rejoindre par lui, est-ce que je me laisse embrasser, ou bien est-ce que je l'empêche de s'approcher ? "Mais je cherche le Seigneur" – pourrions-nous rétorquer. Toutefois, la chose la plus importante n'est pas de le chercher, mais plutôt de faire

en sorte que ce soit lui qui me cherche, qui me trouve et qui me caresse avec amour. Voici la question que nous pose l'Enfant par sa seule présence : est-ce que je permets à Dieu de m'aimer ?

Et encore : avons-nous le courage d'accueillir avec tendresse les situations difficiles et les problèmes de celui qui est à côté de nous, ou bien préférons-nous les solutions impersonnelles, peut-être efficaces mais dépourvues de la chaleur de l'Évangile ? Combien le monde a besoin de tendresse aujourd'hui ! Patience de Dieu, proximité de Dieu, tendresse de Dieu.

La réponse du chrétien ne peut être différente de celle que Dieu donne à notre petitesse. La vie doit être affrontée avec bonté, avec mansuétude. Quand nous nous rendons compte que Dieu est amoureux de notre petitesse, que lui-même se fait petit pour mieux nous rencontrer, nous ne pouvons pas ne pas lui ouvrir notre cœur et le supplier : "Seigneur, aide-moi à être comme toi, donne-moi la grâce de la tendresse dans les circonstances les plus dures de la vie, donne-moi la grâce de la proximité face à toute nécessité, de la douceur dans n'importe quel conflit".

Père Cyrille de Frileuze, Vicaire

Presbytère, 22 place François Mitterrand, 14100 Lisieux - 07 81 60 38 96

VEILLÉE MESSE DE NOËL

Mardi 24 décembre 19h30 Eglise de Glos

Les enfants et les jeunes qui voudraient participer à l'animation de la veillée.

Prendre contact avec Marie au 07 82 20 92 81 – 02 31 62 75 38

CERCLE DES JEUNES D'AUTREFOIS



Assemblée générale janvier 2020

Lors de notre Assemblée Générale du jeudi 16 janvier 2020, un calendrier des manifestations avait été établi mais comme vous l'avez constaté toutes ces manifestations prévues ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire de la Covid 19.

Pour rappel, voici le calendrier qui avait été soumis lors de cette Assemblée Générale :

- Le dimanche 22 mars : repas annuel de l'association avec loto

Le jeudi 11 juin : « *journée de la forme* » à Glos avec le club de la Marotellerie avec repas et tombola.

- En septembre : voyage de groupe dans les Alpes Mancelles
- Le dimanche 18 octobre : repas offert aux anciens de Glos avec loto

- Le jeudi 5 novembre : « *thé dansant* » à la salle de l'Union de Glos

- Le lundi 7 décembre : distribution des colis de Noël

De toutes ces manifestations envisagées, seule la distribution du colis de Noël destiné aux plus de 65 ans et habitant la commune aura pu se dérouler à la salle des Sorbiers dans le respect strict des consignes sanitaires... Les colis non retirés seront ensuite disponibles en prenant contact avec la mairie jusqu'au lundi 11 janvier 2021 (tél : 02 31 62 70 43)

Lors de sa réunion du 5 octobre dernier, le Conseil d'Administration de l'association a décidé, compte tenu qu'aucune manifestation n'avait pu avoir lieu cette année, que lors de la prochaine Assemblée Générale de 2021 la cotisation pour adhérer au Cercle des Jeunes d'Autrefois sera maintenue à 15€ et qu'elle ne sera pas réclamée aux adhérents 2020.

Dans le contexte actuel de la pandémie, l'Assemblée Générale n'aura pas lieu en janvier comme les années précédentes mais sous réserve le jeudi 18 mars 2021 et sans événement festif et dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à ce moment.



Cabaret Music Hall novembre 2019



Cabaret Music Hall novembre 2019



Voici cependant un calendrier prévisionnel des prochaines manifestations qui pourraient se dérouler en 2021 :

- Le jeudi 18 mars : Assemblée Générale de l'association à 14h30 et à la salle des Sorbiers
- En juin : « *journée de la forme* » de nouveau à Glos en accord avec le club de la Marotellerie
- En septembre : voyage de groupe
- En octobre : repas offert aux anciens de glos de plus de 65 ans et habitant la commune
- En novembre : « *thé dansant* »

A noter que les réunions des jeux de société à la salle des Sorbiers sont toujours suspendues jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble du calendrier de ces manifestations est bien sûr fonction de l'évolution de la pandémie en cours et des prescriptions gouvernementales qui seront mises en place...

Toutefois si vous êtes intéressés pour faire partie de l'association et participer à ces différentes activités en partageant des moments de convivialité illustrés encore par quelques photos ci-jointes, il vous ait demandé de vous inscrire auprès du

président Philippe Hémet
(tél : 02 31 63 15 80)

En attendant de se revoir en 2021, les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent en dépit du contexte à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches et au plaisir de se rencontrer de nouveau l'année prochaine dans un meilleur environnement...

Philippe Hémet
Le président
Didier Vaillant-Pérus
Le secrétaire



Journée de la forme juin 2018



La rade de Cherbourg et la Hague 12 septembre 2019



Repas 14 octobre 2018, hommage à nos anciens



Thé dansant 7 novembre 2019

Joyeux Noël

Une Pensée :

Après une année bien tourmentée,
Le vœu de tous est la santé
Mais il faut voir dans cette année qui se termine
Le début d'infinies possibilités qui se dessinent
Les fêtes de fin d'année sont des pauses pour se réinventer
En famille, amis, tous ceux qu'on aime avec sincérité
Vivre ces instants avec des paillettes de bonheur
Pour trouver dans chaque instant une jolie lueur pleine de douceur



Une Activité :

5 secondes est la durée de vie moyenne d'un papier cadeau
20 000 tonnes de papier cadeau sont vendues par an en France
A cela on peut ajouter les produits toxiques, l'eau utilisée ...
Alors pourquoi ne pas en profiter pour faire une belle action.

Proposition pour une alternative au papier cadeau :

- les papiers recyclés et recyclables
- les pochons, pochettes ... en tissus réutilisable
- le Furoshiki

Le quoi ??? Le FUROSHIKI :

C'est une technique traditionnelle japonaise d'emballage avec du tissu (pour les vêtements, le repas, les cadeaux ...).

C'est un véritable art du pliage !

Nous avons tous dans nos placards des chutes de tissus, des vieux vêtements, si vous n'en avez pas le tissu spécial Furoshiki existe (réutilisable pour d'autres cadeaux ou en jolis foulards).

Un Menu :



L'ENTRÉE : Salade d'avocat à la mangue et au cresson

INGRÉDIENTS pour 1 PERS. :

- 1 avocat
- 1 piment doux
- 1 mangue
- 3 citrons vert
- 4 brins de cresson
- 1 poignée de mâche
- Quelques feuilles de salade rouge
- 1 gousse d'ail
- Pignons de pin
- huile d'olive
- sel, poivre du moulin

PRÉPARATION : 15 min

1. Pelez et hachez l'ail. Coupez les citrons verts en deux et pressez-les afin d'en récupérer le jus.
2. Préparez une vinaigrette en mélangeant l'huile d'olive, du jus de citron (réservez-en un peu pour en arroser l'avocat), l'ail haché, le sel et le poivre.
3. Coupez l'avocat en deux et retirez le noyau. Découpez la chair en lamelles et arrosez-les de jus de citron pour éviter qu'elles noircissent.

4. Pelez la mangue, ôtez le noyau et coupez-la en fines tranches.
5. Tranchez le piment en deux, retirez les graines délicatement à l'aide d'un couteau pointu, rincez la pulpe et détaillez-la en lanières.
6. Passez brièvement le cresson sous l'eau et secouez-le afin de l'égoutter. Lavez et essorez la salade et la mâche.
7. Dans un saladier, mélangez les feuilles de cresson, le la salade, la mâche et la pulpe de pi-ment. Arrosez avec un partie de la vinaigrette.
8. Disposez harmonieusement les lamelles d'avocat et de mangue sur les assiettes, arrosez avec le restant de la vinaigrette et recouvrez d'une poignée de salades. Parsemez de pignons.

Retrouvez cette recette sur : www.cuisineaz.com



LE PLAT : Canard aux poires, chocolat et piment d'espelette

INGRÉDIENTS pour 3 PERS. :

- 1 gros magret ou 2 filets de canard
- 1 grosse boîte de poires au sirop + 1 petite
- 2 c à soupe de chocolat en poudre sucré
- 2 ou 3 pincées de piment d'Espelette en poudre
- Fond de veau
- Sel, poivre

PRÉPARATION : 15 min

CUISSON : 30 min

1. Retirez la peau des magrets de canard.
2. Égouttez les poires et réservez le sirop. Coupez les poires en dés.
3. Dans une poêle contenant de l'huile chaude, faites dorer les magrets de canard sur les 2 faces. Salez et poivrez et ajoutez le

piment d'Espelette. Réservez-les au chaud.

4. Mélangez le sirop des poires et le fond de veau. Versez-les dans une poêle chaude. Ajoutez les dés de poires et le chocolat en poudre. Poursuivez la cuisson quelques minutes jusqu'à une bonne homogénéisation du sirop de poire et du chocolat.

5. Coupez les magrets de canard en tranches biseautées d'environ 1 cm d'épaisseur.

6. Servez-les aussitôt accompagnés de la garniture chocolatée aux dés de poires.

Retrouvez cette recette sur : www.cuisineaz.com



LE DESSERT : L'Orange givrée

INGRÉDIENTS pour 4 PERS. :

- 4 oranges
- 1 citron
- 50 g de sucre en poudre
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche

PRÉPARATION :

1. Couper le chapeau des oranges et vider la pulpe à l'aide d'une petite cuillère.

2. Presser le jus du citron et le mettre dans un mixer avec la pulpe des oranges, le sucre et la crème fraîche. Bien mixer afin d'obtenir un mélange bien liquide et sans morceaux.

3. Placer le mélange au congélateur, dans un récipient en métal si possible, et remuer toutes les heures afin d'éviter d'avoir des paillettes. Remettre ensuite la glace presque prise dans chaque orange et re-mettre le chapeau. Placer au congélateur jusqu'à la dégustation.

Retrouvez cette recette sur : www.cuisine.journaldesfemmes.fr

ZAC des Hauts-de-Glos : Bernard Broizin-Doutaz réagit

Bernard Broizin-Doutaz, maire de Glos, a souhaité réagir à l'article publié le 29 juin dans *Ouest-France* sur l'installation d'entreprise sur la ZAC des Hauts-de-Glos. « Contrairement à ce qui a été écrit, les 10 hectares, qui avaient fait l'objet du projet Ellipse, ne sont pas à côté de la ZAC mais dans la ZAC », écrit l'édile, ancien vice-président en charge du développement économique à l'inter-

Il poursuit : « S'il est décidé que ces 10 hectares ne sont pas destinés à l'accueil d'activités commerciales, comme cela a été évoqué, ils peuvent être proposés à des artisans, des industriels moyennant une baisse significative du prix de vente au m², ce qui pèsera sur l'équilibre du budget de la ZAC. Mais cela est tout à fait possible... et rapidement. Il reste donc des terrains. »

Ouest-France - 07/07/20

■ GLOS

Hauts de Glos : « Il reste des terrains à vendre ! »



Il reste 10 ha de terrains à commercialiser sur la zone des Hauts de Glos, selon Bernard Broisin-Doutaz.

Bernard Broisin-Doutaz, maire de Glos et vice-président de l'agglomération en charge du numérique, a réagi aux annonces de François Aubey au sujet de la zone des Hauts de Glos. Le président de la communauté d'agglomération Lisieux-Normandie a assuré qu'il n'y reste « que 2 ha disponibles ».

« Il reste 10 ha à commercialiser, soit 20 % environ de la superficie de la ZAC, à vocation commerciale, au départ, qui avaient fait l'objet du projet Ellipse », annonce

charge du développement économique lors de la création de la ZAC.

« S'il est décidé que ces 10 ha ne sont pas destinés à l'accueil d'activités commerciales, comme cela a été évoqué, ils peuvent être proposés à des artisans, à des industriels, moyennant une baisse significative du prix de vente au m², ce qui pèsera sur l'équilibre du budget de la ZAC des Hauts de Glos. Mais cela est tout à fait possible... et rapidement », poursuit l'élu,

Glos

Effectif stable pour la rentrée scolaire



Nicolas Maucarré, le directeur (à droite), le maire Bernard Broisin-Doutaz et les enseignantes sont prêts pour la rentrée de mardi. PHOTO : OUEST-FRANCE

Quatre classes pour 90 élèves, une équipe pédagogique inchangée et rodée au coronavirus depuis le mois de juin. La rentrée s'annonce sereine à Glos, à l'école Charles-Baudelaire. « Les classes ont été rénovées », explique le directeur, Nicolas Maucarré. « Nous avons baissé les tableaux, supprimé les estrades, investis encore 2 000 € dans le numérique,

notamment pour les tableaux blancs interactifs. Le seul point noir c'est que nos projets, compte tenu des incertitudes autour du Covid 19, sont en stand-by. »

Avec le directeur, le maire de Glos, Bernard Broisin-Doutaz s'est assurée que l'école et les enseignants étaient parfaitement opérationnels pour mardi.

Pays d'Auge - 07/07/20

Ouest-France - 31/08/20

Le centre de loisirs plus fort que le Covid-19

Glos — Malgré le Covid-19, le centre de loisirs de Glos accueille jusqu'au 21 août une quarantaine d'enfants de trente communes de l'agglomération dans les règles sanitaires.

« Je ne veux pas que les enfants se souviennent que l'été 2020 était celui du Covid-19. Depuis notre ouverture, on fait tout avec mon équipe pour que ce soient de vraies vacances ! » déclare la directrice du centre de loisirs de Glos, Corinne Caillol. Avec ses quatre animateurs, cette directrice fait en sorte que les séjours se passent au mieux, malgré le protocole sanitaire strict et les nécessaires adaptations d'accueil.

« Une semaine et demie avant le début du centre de loisirs, le directeur prévu s'est désisté. J'ai eu peu de temps pour préparer le programme. Mais de toute façon, il n'y aura pas de piscine, de camps d'été ou de grandes sorties. C'était compliqué de prévoir. »

Malgré cela, le centre de loisirs tourne au maximum de sa capacité : « Nous pouvons recevoir tous les jours seize petits et vingt-quatre grands. À part la semaine du 14 juillet, qui est plutôt calme, nous avons des listes d'attente. »

Les enfants sont accueillis la journée, de 7 h 30 à 18 h 30, avec déjeuner sur place. « Là encore, il a fallu s'adapter. Chaque enfant reçoit son



La semaine du 14 juillet a été la plus calme pour le groupe des grands.

PHOTO : OUEST-FRANCE

plateau et les repas sont froids car on ne peut pas intervenir. Tout est jeté ensuite, précise Corinne Caillol. Bien sûr, on se lave les mains dix fois par jour et plutôt au savon car le gel n'est pas recommandé à haute dose. »

Lors des activités, les petits et les grands sont séparés, ce qui n'est pas un frein à l'amusement : « Nous avons toute l'école pour nous et le stade à proximité. On ne pourra pas

aller à la Dame Blanche mais sans doute au Cerza, en évitant la foule, à la base de loisirs de Pont-l'Évêque ou au château de Canon. Je suis en train de préparer les sorties qui seront possibles cet été », assure la directrice du centre de loisirs.

Dans tout les cas, l'épidémie n'aura pas eu raison du centre de loisirs de Glos qui accueille les enfants de 30 communes environnantes, dont seulement quatre ou cinq petits Glo-

siens.

Jusqu'au 21 août, le centre, qui dépend de l'Union normande des centres maritimes et touristiques (UNCMT), sera ouvert pour les 3/6 ans et les 6/12 ans. Les tarifs à la journée varient entre 15,96 € et 19,88 € en fonction du quotient familial de la Caf. Pour tous renseignements : 02 31 62 70 43 (mairie de Glos) et 06 13 49 55 59 (directrice).

L'avenir incertain pour le centre de loisirs

Glos — Vendredi soir, le conseil municipal a étudié la situation du centre de loisirs. Il a failli ne pas ouvrir cet été.

Centre de loisirs

Il s'agissait, vendredi soir, d'un tour d'horizon de rentrée pour le conseil municipal, avec, pour le maire, Bernard Broisin-Doutaz, quelques dossiers sensibles. Tout d'abord, celui du centre de loisirs. « On a été à deux doigts de ne pas ouvrir cet été », souligne celui-ci, rappelant que la commune avait trouvé, en dernière minute, une directrice pour assurer les séjours d'été. Il y a le Covid bien sûr, mais pas seulement.

L'UNCMT (Union normande des centres maritimes et touristiques), a de plus en plus de difficultés à trouver des directeurs et des animateurs. Elle réfléchit à l'embauche de salariés à temps plein mais demande, en contrepartie, aux communes de mettre la

main au porte-monnaie. « On nous demanderait 8 € à 9 € supplémentaires par jour », précise le maire qui rappelle que Glos, qui a initié ce centre de loisirs depuis plus de dix ans, accueille des enfants de 20 à 29 communes du secteur.

« Pour mémoire, nous avons assuré 1 326 journées en 2019. Nos enfants ne représentent que 10 % de l'effectif. C'est pourquoi je propose une réunion de toutes les communes concernées le 24 septembre, pour en débattre avec mes collègues. » Pour le maire, c'est l'avenir du centre de loisirs qui se joue, même s'il confirme qu'il fonctionnera bien pendant les vacances d'automne.

Lotissement des Sorbiers

Le permis d'aménager a été refusé. Une nouvelle étude de sol, plus poussée et « sans avis négatif » devrait permettre d'avancer et de déposer un nouveau permis. « Les pétitionnaires auront sans doute des règles de construction plus strictes. Nous aurons des réponses en fin d'année et, si tout va bien, le début des travaux au printemps 2021. »

Lotissement route d'Orbec

Depuis dix ans, avec trois lotisseurs défaillants sur le coup, le terrain de 1,65 ha ne devrait plus être ouvert à la construction.

Le maire envisage de faire inscrire la parcelle en zone naturelle pour y installer un parc, à l'avenir, avec des plantations.

Sport à l'école

Gratuitement depuis dix ans, vingt-cinq à trente enfants bénéficient du sport après l'école, le mardi soir.

Devant le succès de cette opération, le maire propose d'ouvrir un deuxième créneau permettant également d'ajuster les groupes aux mesures barrière. Coût de l'opération : 1 850 €.

Parking de la boulangerie

Après échanges avec le propriétaire et le département du Calvados, la commune devrait pouvoir mettre au budget 2021 l'aménagement du parking de la boulangerie. Montant de l'opération : autour de 12 000 € dont 20 % seulement seraient à la charge de la commune.

Centre de loisirs : la balle dans le camp des maires

Glos — « On a besoin de savoir ! » Le maire de Glos a convoqué une réunion pour connaître les intentions des maires du secteur sur le financement futur du centre de loisirs.

« C'est un service rendu aux habitants. » Pour plusieurs représentants des communes dont les enfants fréquentent le centre de loisirs de Glos, sa suppression, faute de trouver chaque année des directeurs, serait un vrai problème social. Le maire de Glos a souhaité mettre cartes sur table, jeudi soir, à la salle des Sorbiers, en présence de Michel Brochen, directeur administratif et financier et Odile Chartrain, coordinatrice des centres de loisirs de l'UNCMT (Union normande des centres maritimes et touristiques).

Bernard Broisin-Doutaz rappelle « les difficultés récurrentes pour trouver, pour chacun des quatre séjours annuels, un ou une directeur (trice). Nous avons ouvert, en 2009, et Coquainvilliers, en 2010. Nous avons eu jusqu'à 40 communes qui ont envoyé des enfants dans nos centres de loisirs. »

Il rappelait que seulement 10 % des enfants venaient de sa propre commune. Faute de directeur, Coquainvilliers n'a pu ouvrir l'été dernier et Glos a ouvert in extremis.

Les maires devront prendre position avant février

L'UNCMT propose, non plus un contrat éducatif de 80 heures, mais de recruter en CDI à temps partiel. Pour cela, pas de miracle : les communes concernées devront mettre la main au portefeuille. L'organisme facture 3 000 € par an à Glos qui met à contribution ses services administratifs et techniques et ses installations. Chaque commune concernée reverse une participation de 4 € par enfant à Glos.

Les séjours, en fonction du quotient familial, coûtent en moyenne 18 à 19 € par famille. « Pour être assuré d'avoir un directeur en février, à



L'avenir du centre de loisirs de Glos se jouera cet automne.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Pâques, l'été et à la Toussaint, il faut 20 000 €, résume Bernard Broisin-Doutaz. La part des familles resterait la même, tout comme les prestations des séjours. Si on veut que ça marche, il faudra rajouter 12 à 13 € par enfant. Les maires ont bien compris l'enjeu. » Le maire de Glos considère que les représentants des communes « ont réagi positivement. Certains sont restés silencieux. Ils vont en débattre lors de leurs conseils municipaux. »

L'association doit maintenant peaufiner sa proposition pour livrer la version ultime aux intéressés. Le centre de loisirs concerne 75 enfants maximum à Glos et 25 à Coquainvilliers.

Le maire de Glos souhaite que chacun prenne position avant les vacances de février pour savoir si le centre de loisirs existera encore en 2021.

de février pour savoir si le centre de loisirs existera encore en 2021.

« Un service rendu aux parents »

Concernée par le sujet puisqu'elle accueille entre 25 et 30 enfants au centre aéré de Coquainvilliers, Évelyne Sophie-Le Barbier est déjà satisfaite d'avoir quelqu'un à la Toussaint puisque la directrice se partagera entre Glos et sa commune.

Pour l'avenir des centres de loisirs : « J'attends des chiffres plus précis, explique la maire de Coquainvilliers. Entre les communes de 200 habitants et celles de 800, il faudra faire un prorata. Tout le monde n'a pas les

mêmes budgets. Mais il faut comprendre que c'est un service aux parents. On donne bien pour les aînés ou le fleurissement. On peut donner pour les enfants ! Et plus nous serons de communes plus on minimisera les coûts. Nous avons 15 % d'enfants de Coquainvilliers au centre aéré et ce que donnent les communes extérieures ne couvre pas, comme à Glos, l'essentiel des frais. »



DÉMARCHES EN MAIRIE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie la plus proche pour faire votre demande de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport est la mairie de LISIEUX. Pour effectuer cette demande, vous devez prendre rendez-vous avec le service des Formalités administratives en utilisant le lien suivant :

<https://www.ville-lisieux.fr/674-E-rendez-vous.html>

Si vous ne trouvez pas de rendez-vous à votre convenance, contactez les mairies environnantes suivantes : Mézidon-Vallée d'Auge (02.31.20.01.96), Livarot-Pays-d'Auge (02.31.63.53.19) et Pont-l'Évêque (02.31.64.00.02)

Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent venir en mairie afin que le secrétariat fasse cette démarche pour eux.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) POUR LES MINEURS

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

Remplir le formulaire N° 15646*01 en ligne, le télécharger et l'imprimer.

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent la date de son anniversaire :

- auprès de la mairie de son domicile,
- ou auprès de la mairie de la commune où est situé l'organisme auprès duquel il a fait élection de domicile.

Une attestation de recensement est délivrée. Elle est nécessaire pour se présenter aux examens (BAC, permis de conduire...)

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue **la journée défense et citoyenneté (JDC)**.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Dorénavant, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année, afin de participer aux élections. Il faut être âgé de plus de 18 ans et être de nationalité française, se présenter en mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez obtenir plus d'informations et faire vos démarches en ligne sur servicepublic.fr

<https://www.service-public.fr/>

**ATTENTION AUX SITES PRIVÉS, SOUVENT PAYANTS,
QUI PROPOSENT DE VOUS AIDER**

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A partir du 1^{er} janvier 2019 : mise en place du Répertoire Électoral Unique (REU).

Pour l'électeur le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31/12. Cette date sera fixée, dans le cas général, au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

INFORMATIONS PRATIQUES

ANNUAIRE

| | |
|--|-----------------------------------|
| Urgences médicales..... | 15 |
| Pompiers | 18 |
| Gendarmerie..... | 17 |
| Gendarmerie Renseignements..... | 02 31 31 89 03 |
| Sous-Préfecture | 02 31 31 66 00 |
| Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie 11 rue François Mitterrand – LISIEUX..... | 02 31 61 66 00 |
| Centre Hospitalier 4 rue Roger Aini - LISIEUX | 02 31 61 31 31 |
| Polyclinique 175 rue Roger Aini - LISIEUX | 02 31 48 42 42 |
| GRDF (sécurité dépannage) : | 0 800 47 33 33 |
| ENEDIS (ex ERDF) : Accueil distributeur..... | 09 69 32 18 41 |
| Centre d'appel dépannage..... | 09 726 750 14 (24h/24 et 7j/7) |
| CAF (Hauteville) : rue de Taunton - LISIEUX..... | 02 31 61 43 26 |
| MSA : 6 rue Carmel - LISIEUX | 02 31 25 39 39 |
| CRAM de Normandie : Service social | 08 20 90 41 77 |
| CARSAT NORMANDIE : Point d'accueil de retraite de LISIEUX Cour Matignon - LISIEUX..... | 09 71 10 39 60 |
| Pôle Emploi : 88 avenue Guillaume Le Conquérant - LISIEUX | 09 72 72 39 49 |

LES ASSOCIATIONS DE GLOS

L'association des Parents d'Elèves

Présidente : Mme Hélène Heloir - 06 10 35 21 97

L'Union

Présidente : Mme Julie Gatinet - 02 31 62 72 75

L'Entente sportive des 2 vallées

Présidente : Florence Zamparo - 06 09 35 33 69

L'association de l'école

Président : Nicolas MAUCARRE : 02 31 31 55 68

Les Anciens Combattants

Président : M. Pierre Anfry - 02 31 62 30 14

Les Jeunes D'Autrefois

Président : M. Philippe Hemet - 02 31 63 15 80

Pour la location de la salle de l'Union, contacter l'association l'Union au 02 31 62 63 88

Pour la location de la salle polyvalente « les sorbiers », contacter la mairie au 02 31 62 70 43

MAIRIE

Chemin de Judée
14100 GLOS
Tél. : 02 31 62 70 43
Fax : 02 31 62 70 97
Courriel : mairie-de-glos@wanadoo.fr
Lundi : 10h-12h
Mardi : 10h-12h et 15h30-17h30
Jeudi : 15h30-17h30
Vendredi : 10h-12h et 15h30-17h30
La commune de Glos dispose d'un site internet que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante
www.glos.fr

PERMANENCE DES ÉLUS

Lundi : 10h-12h
Mardi et vendredi : 15h30-17h30
Pendant les vacances scolaires, la mairie est fermée le lundi et le jeudi.

DÉCHETTERIES

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie

Renseignements au service Environnement :
02 50 65 90 27

Déchetterie de Lisieux :

Horaires : Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h-12h et 14h-18h
Mardi et Jeudi : 14h-18h

Déchetteries de Cambremer, Moyaux et et Valorbiquet (st-Cyr-du-Ronceray) :

Horaires :
Lundi : 9h-12h - Mercredi et Vendredi : 14h - 17h30 - Samedi : 9h-12h et 14h-18h

Il peut y être déposé : Cartons, Branchages, Gazon, Encombrants, Gravat, Piles, Batteries, Papiers.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les poubelles ne doivent être déposées DEVANT chez vous que le mercredi soir pour enlèvement le jeudi.

Il est incorrect d'aller déposer ses poubelles devant chez le voisin.

Il est également incorrect de déposer ses déchets tout au long de la semaine dans les containers à poubelles présents à l'entrée de certains chemins de la commune ne pouvant être empruntés par le camion de ramassage lorsque l'on bénéficie soi-même du ramassage en porte à porte.